

BAC PRO SAPAT

SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

FORMATION PORTEE PAR LE CFA FC METIERS DE NOS TERRITOIRES

Coût de la formation :

Statut apprenti prise en charge intégrale par les OPCO

FORMATION

DUREE: 24 mois 1er et Ter

- 28 semaines en entreprise/an
- 19 semaines de cours/an
- 5 semaines de congés/an

EVALUATION

• Contrôle continu en cours de formation (CCF) : **50** %

• Epreuves terminales : 50%

OBJECTIFS

Acquérir les compétences suivantes :

- ✓ Communication: accueil du public et promotion de la structure
- ✓ Organisation du travail et d'activités de services : préparer structurer des activités, évaluer leur réalisation, proposer ajustements, analyser les besoins et ressources d'un territoire
- ✓ Service aux personnes : aménager le cadre de vie, identifier situations à problèmes, suivre les démarches administratives

La pédagogie privilégiée est basée sur la classe inversée afin de renforcer le lien entre acquis en entreprise et acquis en centre.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Français, Documentation,	Economie sociale et familiale
Education socio-culturelle	
Maths et informatique	Prévention santé
Langue vivante : Anglais	Alimentation diététique santé
Histoire-Géographie	Economie d'entreprise et gestion
Science physique et Biologie	Techniques de l'information
Education Physique et Sportive	Conduite de projet et animation

MODALITES D'ACCES

- Avoir effectué une classe de 2nd
- Avoir ou être en recherche d'un employeur
- Passer un entretien de positionnement

POURSUITE D'ETUDES

• BTS : Economie sociale et familiale

• **DUT**: Carrières sociales• **Diplôme d'Etat***: infirmiers, aide-soignant, animateur

Début du contrat : à partir du 10 juillet 2023 Rentrée au CFA : 04 septembre 2023

LIEN APPRENTI-ENTREPRISE-CFA

Un formateur suit l'apprenti et se rend une ou deux fois dans l'année en entreprise afin de faire le point avec le maître d'apprentissage Un carnet de liaison comportant le programme de formation matérialise le lien entre les trois parties

Contact: Sandrine Gabory 02 40 83 00 76 ancenis@cneap.fr

Un Bac pro SAPAT permet une dispense pour des unités de formation en Ecole d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant.